

## **ANNEXE : Inscriptions challenge et Modalités d'obtention de la qualification d'ouvreur**

### **I) Inscriptions Challenge :**

- 1) Les épreuves de qualification au challenge sont supprimées, sauf les qualifications stagiaires qui elles sont maintenues.
- 2) Accès aux finales par catégorie et aux ¼ de finale sur inscriptions directes, comme pour les autres épreuves (Fond, Télémark, Snowboard ....).
- 3) Les inscriptions à toutes ces épreuves devront être effectuées sur le backoffice du site [www.clubesf.com](http://www.clubesf.com) avant **le 06 avril 2019**.
- 4) Une pénalité de 50 € sera facturée à l'ESF pour tout moniteur qui ne sera pas présent à au moins une des épreuves auxquelles il était inscrit.

### **II) Qualification d'ouvreur :** 2 filières permettent de l'obtenir

- 1) Sur le plan national : au challenge pour les participants aux épreuves suivantes :  
Finales par catégories : Finale Dames, Finales Dames 1-2-3, Finales V1, V2, V3, V4.  
¼ de finale, ½ finale, grande finale.
- 2) Sur le plan régional, en participant aux courses du « circuit ESF », organisées par les ESF selon le règlement défini par la commission technique du SNMSF.

Voir le tableau ci-joint avec les critères d'obtention.

### **Règlement des courses « Circuit ESF », comptant pour la qualification d'ouvreur :**

#### **1) Calendrier :**

Chaque délégué régional est responsable de l'élaboration et de la coordination du calendrier dans sa région. Il doit le transmettre en début de saison à la commission technique du SNMSF qui diffusera le calendrier national à toutes les ESF.

Le délégué doit s'assurer qu'au moins une épreuve de ce type est prévue dans chaque secteur de sa région, selon le découpage des antérieures qualifications.

#### **2) Nature de l'épreuve :**

La qualification « Ouvreur de chamois » pourra être obtenue lors d'épreuves de type :  
SLALOM ou SLALOM GEANT.

#### **3) Inscriptions :**

Les inscriptions aux épreuves seront effectuées par les ESF via le back-office du site : [www.clubesf.com](http://www.clubesf.com)

Les catégories sont celles du challenge.

#### **4) Calcul du temps de base :**

**a)** Seront au départ de chaque manche, au moins 3 coureurs figurant dans un des groupes d'ouvriers Elite, 1, 2, 3 ou 4, de la saison en cours.

**b)** Sur chaque manche, le meilleur d'entre eux sera retenu pour le calcul du temps de base.

#### Cas particulier :

Si le point a) du paragraphe 4) n'est pas respecté, l'ESF organisatrice enverra un rapport avec les résultats à la commission technique du SNMSF qui examinera la course et décidera de sa validation.

#### **5) Obtention de la qualification d'ouvrier**

Les moniteurs diplômés alpin ou aspirants moniteurs alpin participant à ces épreuves pourront obtenir, en fonction de leurs performances, uniquement la qualification d'ouvrier des groupes suivants :

Groupe 6 (handicap 6) : Performance inférieure ou égale à 13% au-dessus du temps de base

Afin de maintenir la parité entre un résultat obtenu en slalom et un résultat obtenu en slalom géant, il a été introduit un coefficient correcteur :

Ce coefficient vaut :

- 1 pour le slalom
- 0,8 pour le slalom géant

La discipline de référence étant le slalom :

Dans le cas d'un résultat en slalom géant, le pourcentage obtenu par le coureur sera divisé par 0,8.

Exemple 1 :

Dans un slalom, le moniteur ayant un handicap de 0 réalise le meilleur temps de 50 secondes. Le temps de base est donc de 50 secondes.

Un autre moniteur réalise le temps de 56 secondes.

Son pourcentage sera de  $100 \times (56/50 - 1) = 12$

Il sera donc dans le Groupe 6.

Exemple 2 :

Dans un slalom géant, le moniteur ayant un handicap de 0 réalise le meilleur temps de 50 secondes. Le temps de base est donc de 50 secondes.

Un autre moniteur réalise le temps de 54.80 secondes.

Son pourcentage sera de  $100 \times (54.80/50 - 1) = 9.6$

Son pourcentage corrigé sera de  $9.6/0.8 = 12$

Il sera donc dans le Groupe 6 (avec une performance en pourcentage identique à celle de l'exemple 1).

Les moniteurs ont la possibilité de participer à plusieurs épreuves durant toute la saison.

La meilleure performance sera retenue pour obtenir la qualification d'ouvreur et déterminer le groupe d'ouvriers auquel ils appartiendront.

Un réajustement supérieur à 15% sera possible en tenant compte de l'analyse des résultats de l'ensemble des épreuves de toute la saison qui sera faite par la commission technique du SNMSF.

## 6) Ordre de départ :

1<sup>ère</sup> manche : tirage au sort

Dames par catégorie (D5, D4, D3, D2, D1, SD) suivies des Hommes par catégorie (VH5, VH4, VH3, VH2, VH1, SH).

Tous les coureurs sont tirés au sort dans leurs catégories respectives.

2<sup>ème</sup> manche : ordre inversé par catégorie.

## 7) Résultats :

Les courses devront être transférées dans les meilleurs délais directement sur le site FTP du SNMSF.

### GROUPES D'OUVREURS

Groupes Ouvreurs	Circuit ESF	¼ de Finale et Finales par catégorie Temps de base : meilleur coureur par manche	½ Finale	Grande Finale
<b>Elite</b> Handicap 0				du 1 <sup>er</sup> au 15 <sup>ème</sup>
<b>1</b> Handicap 1			Les 10 premiers de chaque manche	du 16 <sup>ème</sup> au 50 <sup>ème</sup>
<b>2</b> Handicap 2				du 51 <sup>ème</sup> au 80 <sup>ème</sup>
<b>3</b> Handicap 3				du 81 <sup>ème</sup> au 120 <sup>ème</sup>
<b>4</b> Handicap 4			Tous les participants (hormis les 10 premiers)	
<b>6*</b> Handicap 6	Performance inférieure ou égale à 13% au-dessus du temps de base	Performance inférieure ou égale à 13% au-dessus du temps de base		

\*le seuil fixé à 13% pourra être revu chaque année par la commission technique du SNMSF.